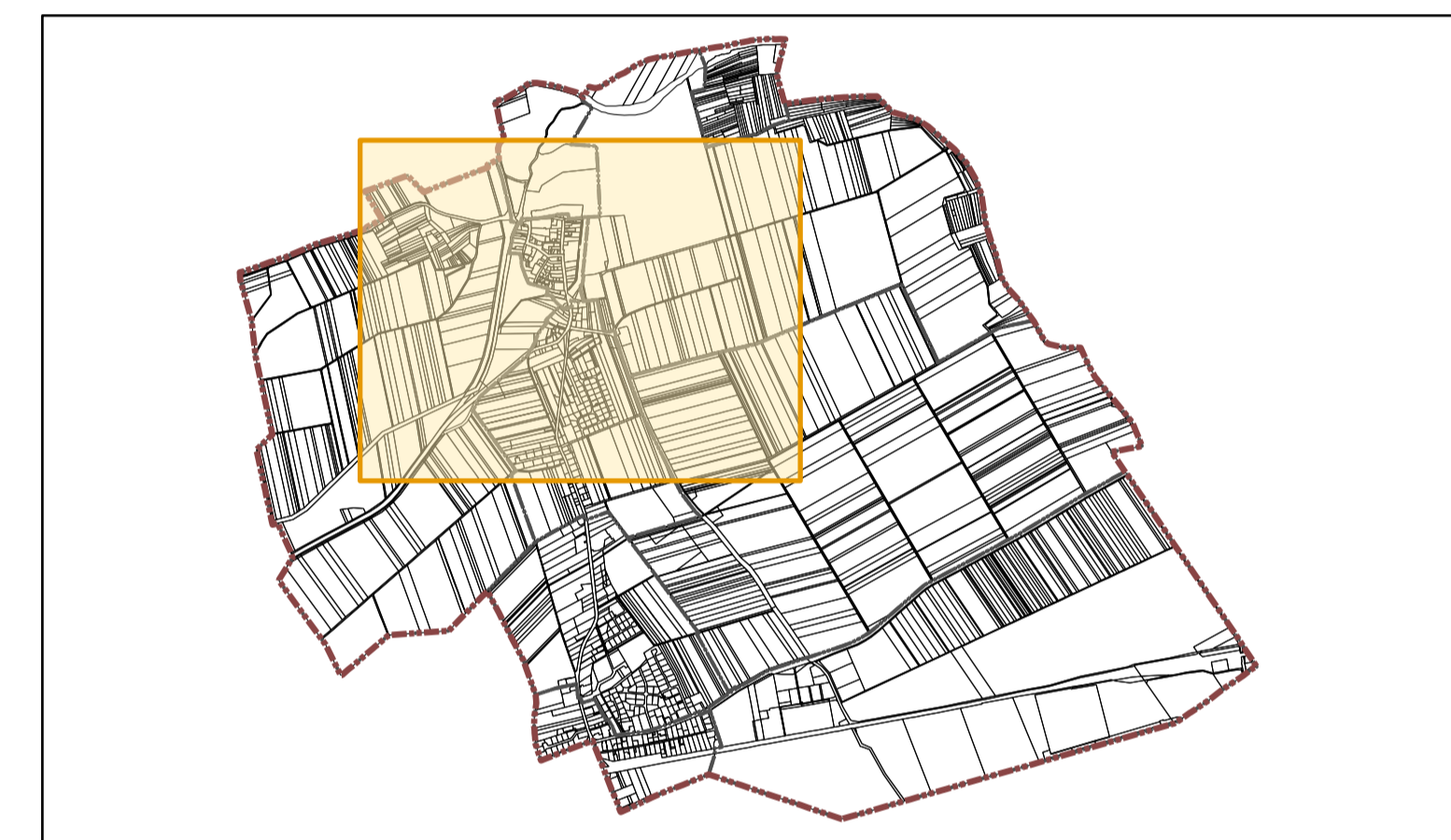


ZONES DU PLU		
UA1	zone urbaine	centre ancien - zone du Vieux Château
UA2	zone urbaine	centre ancien - autres zones
UB	zone urbaine	extensions urbaines
UE	zone urbaine réservée aux équipements	
UXa	zone urbaine réservée aux activités commerciales	Plume d'Or
UXb	zone urbaine réservée aux activités commerciales	Waters SAS, Beyer Assainissement
UXc	zone urbaine réservée aux activités commerciales	zone le long de la rue d'Ernolsheim
UXd	zone urbaine réservée aux activités commerciales	zone Activeau
UXe	zone urbaine réservée aux activités commerciales	Siebert
1AU	zone à urbaniser	
1AUX	zone à urbaniser réservée aux activités commerciales	
A1	zone agricole inconstructible	à proximité du Vieux Château
A2	zone agricole inconstructible	
AC	zone agricole constructible	
N	zone naturelle	
NE	zone naturelle correspondant au parc environnemental	
NC	zone naturelle correspondant à de la compensation (GCO, ...)	
NP	zone naturelle correspondant à l'étang	

EMPLACEMENTS RESERVES	
1	aménagement d'un trottoir
2	création d'une piste cyclable
3	création d'une piste cyclable
4	création d'une piste cyclable
5	mise en place de réseaux assainissement

- - - recul de 3 m par rapport à l'alignement ou à la limite d'emprise des voies
- - - recul de 15 m par rapport à l'axe de la voirie
- ▣ emplacement réservé
- ★ patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
- ★ élément naturel remarquable à protéger au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme



maître d'ouvrage :
Commune de Dachstein

Plan Local d'Urbanisme

PLAN DE ZONAGE

Planche 2

REVISION DU POS EN PLU
APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 01 juillet 2024.


 A Dachstein,
le 01 juillet 2024


 Le Maire,
Laetitia MARTZ